

Commune de Saint-Andelain



Document d'Informations Communal des Risques Majeurs (DICRIM)

Le DICRIM est un document d'informations établi sous la responsabilité du maire pour une pleine conscience des habitants par rapport aux risques majeurs qu'ils encourent sur le territoire de la commune, une information sur les mesures de sauvegarde prises pour en limiter les effets et enfin la mise en place de consignes de sécurité.

La réglementation française attribue au maire d'importantes responsabilités en matière d'information préventive et de sauvegarde des personnes et des biens. Le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) dans son article l. 2211-1 spécifie notamment que « le maire concourt par son pouvoir de police à l'exercice des missions de sécurité publique ». Le DICRIM et le Plan Communal de Sauvegarde constituent un volet primordial de la politique locale de prévention des risques majeurs.

La commune de Saint-Andelain est concernée par l'un de ces risques :

Le transport de matières dangereuses par voie autoroutière et par canalisation.

Département
Nièvre

Arrondissement
Cosne-Cours-s/-Loire

Code INSEE
58228

Commune de Saint-Andelain

1. Identification du risque

Le territoire de la commune est traversé par une canalisation de Gaz naturel exploitée par GRDF.

La conduite ne traverse ni les hameaux ni le bourg directement mais passe :

- A l'ouest de Congy et des Chétives Maisons
- A l'est de Chambeau
- A l'ouest de Soumard

Le diamètre de la conduite est de 150 mm et sa pression maximale est de 67.7 bars.

La commune est également bordée par l'Autoroute 77 au niveau du hameau des Berthiers sur 375mètres ; des matières dangereuses : inflammables, toxiques, explosives sont transportées et représentent donc un risque pour la population locale.

2. Mesures de sauvegarde

La présence de la conduite de Gaz génère une bande inconstructible de 6 mètres de large au niveau et à proximité de la canalisation : 4 mètres à droite et 2 mètres à gauche dans le sens la Charité s/ Loire-Cosne-Cours-s/-Loire.

Celle-ci entraîne en domaine privé une zone non aedificandi où les constructions en dur, la modification du profil du terrain, les plantations d'arbres ou d'arbustes de plus de 2m70 de hauteur et toutes façons culturales descendant à plus de 0.60m sont interdites.

Département
Nièvre

Arrondissement
Cosne-Cours-s/-Loire

Code INSEE
58228

Commune de Saint-Andelain

Le gaz naturel est une matière explosive et inflammable.

Son transport s'effectue par canalisations souterraines.

Par ailleurs, des matières explosives, volatiles, toxiques et inflammables peuvent être transportées par voie autoroutière.

En cas de problème, veuillez :

- Téléphoner immédiatement à la gendarmerie en indiquant exactement le lieu et la situation
- Ne pas chercher à identifier le produit
- Ne pas vous approcher de la fuite du produit
- Vous éloigner le plus possible de l'endroit concerné
- Obéir aux consignes des secours
- Rejoindre la salle des fêtes si un ordre d'évacuation est donné

Saint-Andelain, le 05 février 2021

Le maire,



Nathalie LIÉBARD



Département
Nièvre

Arrondissement
Cosne-Cours-s/-Loire

Code INSEE
58228

Cartographie du risque transport de matières dangereuses

Ce document d'information a été établi pour définir les zones dans lesquelles le maire doit procéder à l'information des populations sur les risques majeurs, en application de l'article L 125-2 du Code de l'Environnement (ex article 21 de la loi du 22 juillet 1987).

